

Option DGEMC

Droit et Grand Enjeux du Monde Contemporain



- Enseignement optionnel sur l'année de Terminale
- ouvert à tous les élèves de voie générale ET technologique, de toutes spécialités
- 3 heures par semaine

<https://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/les-symboles-de-la-justice-21974.html>

DGEMC : Qu'est-ce que c'est ?

→ Un enseignement qui vise à :

- Comprendre la place du droit dans la société
- Aborder des enjeux contemporains sous l'angle du droit (instruments du droit, raisonnement juridique)
- Découvrir les métiers du droit et leur évolution

→ Une option évaluée au contrôle continu coefficient 2

- Des évaluations « bienveillantes » tout au long de l'année
- Evaluation sous forme d'exposés, de quiz, et plus rarement d'analyses de document

→ Un programme en deux parties :

- Partie 1 : Qu'est ce que le droit ? Comment le droit est-il organisé ?
- Partie 2 : les questions juridiques contemporaines (voir ci-après)

Quels « enjeux contemporains » ?

Ces « enjeux » sont « *des questions concrètes qui mettent en scène des situations réelles* » au travers des thèmes suivant :

1) **Les sujets de droits** : Qui peut faire valoir ses droits ? La responsabilité est-elle une conséquence de la liberté des individus ?

2) **Liberté, égalité, fraternité** : Quelle est la place de la liberté dans notre système juridique ? Dans quelle mesure l'Etat peut-il limiter la liberté des individus ? Quelle est l'importance de l'égalité en droit français ? Qu'est ce que le principe d'égalité ?

3) **Personne et famille** :

- **Nationalité et migrations** : Tous les étrangers sont-ils traités juridiquement de la même manière ? La condition d'acquisition de la nationalité sont elles les mêmes dans tous les pays ?

- **Droits de l'enfant** : Pourquoi protéger les droits de l'enfants ? Quelles sont les références juridiques fondamentales pour la protection des droits de l'enfants ? Quels sont les principaux droits de l'enfant ?

- **Evolution de la famille** : Comment la famille est-elle appréhendée par le droit ? Comment le droit de la famille s'adapte-t-il à l'évolution de la famille ?

- **Bioéthique et liberté de la personne** : Jusqu'où le droit protège t-il la personne ? Pourquoi est-il utile de réfléchir sur les pratiques médicales sur le vivant ? Quelles limites à l'assistance médicales à la procréation ? Peut-on choisir les conditions de sa mort ?

- **Sexe, droit et normes sociales** : Que recouvre le principe de liberté sexuelles ? L'Etat a-t-il vocation à limiter certaines pratiques sexuelles ?

- **Harcèlement et diffamation** : Qu'est ce que le harcèlement ? Qu'est que la diffamation ?

4) **L'entreprise et le droit** : Comment une relation de travail peut-elle se concrétiser au plan juridique ? À quelles conditions juridiques une entreprise peut-elle être responsable d'un préjudice écologique ?

5) **Création et technologies numériques** :

- **Propriétés intellectuelles** : Qu'est-ce que le droit de propriété ? Quelle différence existe-t-il, au sein de la propriété intellectuelle, entre la propriété littéraire et artistique, et la propriété industrielle ?

- **Protection des données à caractère personnel** : Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ? Peut-on protéger les individus contre l'exploitation commerciale de leurs données ? Qui protège les données à caractère personnel ?

- **Intelligence artificielle et justice** : Quels défis l'intelligence artificielle pose-t-elle pour les juristes ? Quels bouleversements procèdent du développement des plateformes numériques et des objets connectés ? Comment le droit peut-il appréhender la cybercriminalité ?

Tous les thèmes ne seront pas approfondis de la même manière. Pas d'obligation dans le programme de voir tous ces thèmes, à définir selon les intérêts de chacun.

DGEMC : une véritable opportunité !

Avec DGEMC : Renforcez vos compétences scolaires !

- Développez une culture générale « juridique » car vous êtes curieux tout simplement.
- Développez des compétences transversales : Argumentation, capacité d'analyse, esprit de synthèse, recherche et tri d'informations, etc.

Avec DGEMC : « Muscler » votre dossier pour une poursuite d'étude et affiner votre orientation !

Une culture générale « juridique » vous offre une bonne amorce pour de nombreuses poursuites d'étude :

- Métiers du droit et de la justice (licence de droit, BTS Notariat, BUT carrières juridiques, etc.), Sciences Po (IEP ou universités) => Option DGEMC à valoriser dans Parcoursup
 - ➔ <https://www.onisep.fr/decouvrir-les-metiers/des-metiers-par-secteur/droit-et-justice/les-metiers-et-l-emploi-dans-le-droit-et-la-justice>
- Métiers de la sécurité : Concours de police, gendarmerie, etc.
 - ➔ <https://www.onisep.fr/decouvrir-les-metiers/des-metiers-par-secteur/securite/les-metiers-et-l-emploi-dans-la-securite>
- Economie-gestion (Universités, BUT et BTS tertiaires, écoles de commerce) : le droit est enseigné dans ces filières.
- Dans de nombreux domaines, se posent des problèmes éthiques et juridiques : le médical, le social, l'informatique, etc.



Ce que DGEMC n'est pas :

- Une spécialité → DGEMC = option
- Une préparation à une licence de droit
- DGEMC = « culture générale » pas de techniques juridiques

Ce que DGEMC ne doit pas être :

Un poids dans votre année de terminale

- Si l'étude de documents et les concepts abstraits vous font horreur : passez votre chemin !
- Cette option doit vous être utile et agréable (pas une « charge » en plus)